

ATELIER

La langue inclusive, Le jeu en vaut la chandelle

*Union rationaliste – Métropole Nord
16 mars 2023 à la maison des associations de Roubaix
Organisation de l'atelier : Michèle Talfer et Danièle Moutier
Rédaction du texte : Michèle Talfer*

INTRODUCTION

La société française (mais pas seulement) subit actuellement des soubresauts, des revendications de ré-équilibre pour une plus grande égalité entre les hommes et les femmes.

Dans le contexte, l'UR-MN a décidé de lancer une réflexion collective sur le thème, et sur différents sujets : égalité hommes femmes dans les domaines professionnels, place des filles dans les études scientifiques, des femmes dans les carrières scientifiques, etc.

Pourquoi pas au sujet du déséquilibre de la langue française vis à vis des femmes ? « *le masculin l'emporte* », est la règle affirmée aux enfants qui apprennent la grammaire.

Oui mais... pouvons nous modifier la langue ?

La langue assure à un pays sa cohérence, la cohésion même, entre les habitants du pays. Elle a un statut de communication entre les citoyens. C'est elle qui permet aux enfants d'apprendre, d'apprendre à s'insérer dans le rôle de « grand », d'adulte, qui assure un des supports principaux de la culture du pays, la littérature, le théâtre, le cinéma, etc.

Donc « toucher » à la langue est aux yeux de nombre de personnes, une forme d'hérésie.

Oui bien sûr... mais –

Mais... par ailleurs, la langue d'un pays évolue. Est-elle la même que la langue du moyen âge ? que la langue d'Etienne de la Boétie ?, de Rabelais ?

Notre langue, actuellement se satisfait d'une saturation d'anglicismes : *OK*, c'est *cool*, *burn out*, ou d'expressions telles que « *c'est trop bien !* » *trop* remplaçant couramment *très*, ou d'un « *génial* » à toute occasion, etc.

On peut d'ailleurs constater que la langue française est essentiellement défendue et préservée par la population québécoise. *Courriel à la place de mail* ou, *pâte à mâcher au lieu de chewing-gum*, etc.

Donc faut-il se préserver d'une évolution de notre langue vers une égalité hommes femmes, tout en lui abandonnant nos racines françaises au vocabulaire anglais ?

Et qui fait la langue d'un pays ? Qui l'impose ? Comment ? Et l'écriture ?...

L'ATELIER DE RÉFLEXION COLLECTIVE :

L'atelier a réuni une quinzaine de personnes, et la discussion, les échanges se sont montrés riches, sympathiques, tout autant que critiques sur les aspects divers de ce problème, et ce, dès le début de l'atelier.

Quand un débat s'annonce par des critiques claires et spontanées, (critiques de ces changements envisagés pour la langue française), nous pouvons avoir la satisfaction, en tant qu'organisateur, d'avoir attiré des participants, critiques et prêts à l'affirmer, inscrits à ce débat, .. pour en débattre !

Les participants à cet atelier de réflexion sur le sujet, ont dès le départ, majoritairement, traduit cette idée que l'écriture « *inclusive* », par points médians (é.e ou é.e.s) n'apportait pas grand-chose à une plus grande équité de genre, mais que surtout, elle dégradait la langue française.

Ils la jugent difficile à lire pour des enfants en cours d'apprentissage, ou pour des étrangers non francophones, voire pour l'ensemble de la population française.

Toute langue est le support de communication, entre les personnes que ce soit au sein des familles, avec tout ce que la langue a d'affectif : langue « maternelle »... et « paternelle »), celle qui permet aux enfants de « grandir dans leur socialisation, mais aussi, langue de l'école, qui permet « d'apprendre », langue d'échange entre copains, entre amis, langue officielle, juridique, mais aussi celle pour laquelle toute personne déplacée de son lieu de vie, s'accroche pour s'intégrer, s'associer à ses nouveaux « partenaires », se construire une nouvelle langue.

Toutes ces « petites remarques » pour comprendre que nous n'abandonnons pas aussi facilement, affectivement « notre » langue ... quelle que soit la personne, quel que soit son pays, quelles que soient ses attaches. On peut connaître ... ou imaginer, tout ce que représente la nécessité de changement de langue, dans les pays colonisés... peut être la mesure la plus brutale ... même si l'apprentissage d'une autre langue présente une richesse de partage

Et pourtant... « **le masculin l'emporte ! ...** »

La langue véhicule aussi des travers de la société. Elle véhicule en particulier les déséquilibres entre hommes et femmes, traduite par « *le masculin l'emporte sur le féminin !* » expression inculquée aux enfants au cours de l'apprentissage de la grammaire.

1.1. Parmi les caractéristiques de la langue :

-La plupart des noms de métiers sont masculins, ou n'ont pas de forme féminine.

- Un certain nombre de métiers n'ont pas ou n'avaient pas de version féminine, (quelques évolutions traduisent parfois une évolution de la société) ou la version correspond à *l'épouse* (ex : une « pharmacienne n'était pas jusqu'à une période récente le métier au féminin, mais l'épouse du pharmacien, comme la générale est l'épouse du général, etc..)

- **Il n'y a globalement pas en français de « neutre » spécifique.** Les mots utilisés comme « neutres », pour l'ensemble des genres, ont la forme du masculin. (*L'humain* est réduit à *l'Homme* », l'écrivain, l'auteur, imprimeur, etc..)

-Les règles de grammaire sont conçues de telle sorte que plusieurs noms masculins et féminins juxtaposés, imposent à l'ensemble (par exemple) un adjectif au masculin, quelle que soit la place des noms : « *le masculin l'emporte* »

La langue, qui ne respecte pas l'égalité traduit une hiérarchie entre les sexes.

1.2. Professions au féminin :

Certaines professions sont déclinées au masculin et au féminin, d'autres non, d'autres encore ont récemment évolué . Par exemple : *poète, médecin, professeur, chercheur (chercheuse encore fréquemment évincée par « chercheur »).*

Et on peut constater que c'est plus fréquent pour des professions considérées comme « réservées » aux hommes, (de statut considéré comme supérieur) mais pour d'autres professions, ce problème ne se pose pas. (On peut dire danseur / danseuse, coiffeur / coiffeuse, mais pas professeur / professeuse, ingénieur / ingénieuse, même si très récemment les termes de professeuse ou ingénieure sont utilisés). Mais lors du débat au sein de l'atelier, les termes de « professeuses » ou ingénieuses » étaient perçus comme peu sympathiques : question d'esthétique ? Ou simplement parce que trop marqués à l'oral...(dits « féministes », alors que « professeure » ne se distingue pas oralement.

Par contre, quelle que soit l'évolution des mots, des noms de métier, il faut admettre que la « fonction » est indépendante de la personne, qu'elle soit femme ou homme. et qu'il faut une forme « neutre », non spécifique (ni femme, ni homme) pour la désigner, de même dans des textes juridiques.

Actuellement, faute de terme « neutre », le nom de la fonction se dit au masculin.

1.3. Le neutre :

Pour l'Académie française, le masculin tient lieu de genre neutre (« un professeur » peut désigner indifféremment un homme ou une femme), au pluriel ce sera toujours le genre d'un groupe constitué d'individus des deux sexes : les étudiants : ensemble mixte d'étudiantes et d'étudiants.

La question du genre des mots désignant les êtres humains dans leur statut ou leurs activités professionnelles n'est donc pas simplement une question formelle de grammaire, mais une question liée aux images qu'une société se fait des relations entre sexes, et pouvant même influencer sur ces relations.

Que penser par ailleurs du *doublon* masculin / féminin, souvent préconisé, pour traduire le *neutre*, le groupe indifféremment du genre ?

Par exemple : . Les « *infirmiers* » sont en grève, les « *infirmiers et infirmières* » sont en grève, ou : les « *infirmiers et les médecins* » ... « *les infirmier-e-s et les médecins* » sont en grève, ou le « *personnel soignant* » est en grève...

Ces expressions ont-elles exactement la même signification ?

Concrètement, qui est en grève ? Dans quels cas, les femmes sont-elles impliquées par la grève ?

2. QUELQUES ÉLÉMENTS DE L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE PAR ELIANE VIENNOT)

Eliane Viennot, - « *Professeuse émérite de littérature française de la Renaissance, membre honoraire de l'Institut universitaire de France* » - a mené une étude sur l'évolution de ce point dans l'histoire (réf : « *Non le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française* »^o

2.1. Au Moyen Âge

« *Au moyen Âge, les mots, étaient associés de façon naturelle aux genres, et distribués, mots féminins aux femmes et mots masculins aux hommes. Même si la place des femmes dans la société n'était pas pour autant sur un plan d'égalité, la langue du moyen âge a toutes les ressources pour respecter l'égalité des sexes* ».

« Actuellement il suffirait de revenir à la logique très ancienne, avec des mots associés en fonction du genre, qui existaient donc, et qui ne sont pas à réinventer ».

Evolution de la langue en France :

- Au milieu du XV^e siècle est inventée l'imprimerie, suivie logiquement par l'impression de livres, puis par le développement de l'édition.

- Parallèlement, cette période correspond aussi à la féminisation de la cour de France, au XVI^e siècle, à l'époque des régentes, en particulier Catherine de Médicis. Des succès littéraires de femmes dont les œuvres sont imprimées, se développent au XVII^e siècle, (en particulier Marguerite de Valois, au début du XVII^e siècle, mais d'autres succès littéraires de femmes suivent).

Au XVII^e siècle des querelles se développent, avec contestations de la place politique des femmes à la cour. Celle-ci favorise des succès littéraires d'**écrivaines***, ou d'**autrices*** d'ouvrages, ce qui renforce les tensions..

*Ces termes étaient utilisés banalement à cette époque.

Dans ce contexte Richelieu, crée en 1634 l'Académie Française, et la charge du suivi de la langue et de la création d'un dictionnaire.

L'Académie française, dès son origine, n'est constituée que d'hommes, qui, outre d'étudier la langue, ont une place importante dans la société.

L'Académie française transmet dans sa réflexion sur la langue, la volonté « du moment » à savoir la réduction de l'influence des femmes dans la société.

Eliane Viennot souligne : « Quant à l'Académie française, elle supprima certains noms féminins de métiers de son dictionnaire, comme *maitresse, poétesse ou officière, signalant ainsi aux femmes que ces activités restaient l'apanage des hommes. Le masculin devint alors la valeur par défaut* ».

et elle poursuit :

« Aujourd'hui, adopter un langage non discriminatoire n'est donc pas une tentative de féminiser la langue française, mais bien de « mettre un terme à sa masculinisation »

Un grammairien et membre de l'académie française, Nicolas Beauzée, écrit en 1767 :
« le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle ».

Le neutre est-il vraiment neutre ?

3. ANALYSE SCIENTIFIQUE DE LA STRUCTURE DE LA LANGUE

Un homme sur deux ... est une femme ... homme (<i>terme générique</i>) femme (<i>spécifique</i>)

Un père et son fils ont un grave accident de voiture . Le père meurt sur le coup et le fils est transporté d'urgence à l'hôpital.

Le meilleur chirurgien de l'hôpital est appelé en urgence pour l'opérer, mais au moment où il entre dans la salle d'opération, il voit le garçon et dit:"Je ne peux pas l'opérer, c'est mon fils" comment est ce possible? ...

Ces deux expressions sont parfaitement correctes dans la grammaire française.

Dans le premier exemple « homme » est la forme « neutre » qui sous entend 2 formes spécifiques, « homme » et « femme »... et pourtant, la plupart des personnes ne peuvent s'empêcher de sourire à cette déclaration. Ne serait-elle donc pas claire ?

Dans le deuxième exemple la profession est traduite par la forme (générique) masculine du mot... mais est-ce si clair ? pour que ce soit inscrit dans la rubrique « humour » ??

« L'Homme de Cro-magnon », « les droits de l'Homme », etc..

Que penser de l'expression attribuée aux femmes sans équivalent masculin : « Mademoiselle » si elle n'est pas associée à un « mari » ? La loi vient (février 2012) d'en retirer l'utilisation dans les documents officiels de « mademoiselle », ainsi que « nom de jeune fille", "nom d'épouse" ... etc..

Comment réagissons nous ?, et vous ? Comment réagit notre cerveau à cette construction préconisée depuis 3 siècles et demi par l'Académie Française ? *

* Au sein de l'atelier, une remarque d'un participant a amené à préciser le sens d'« analyse scientifique », quand il s'agit d'analyse de la langue.

Et en particulier ce sujet, parce qu'il n'est pas directement associé à l'idée traditionnelle de *Science*, se prête à une rapide redéfinition de la démarche scientifique, à savoir ; »quel est le problème à traiter?, identifier les facteurs qui semblent avoir une influence sur la problématique ? Et comment distinguer leur influence ?

3.1. Analyse scientifique du problème.

Problématique : L'utilisation du masculin, comme forme « neutre » ou « forme générique » pose-t-elle des problèmes dans la compréhension de la langue, et a-t-elle des impacts dans la vie de la société ? et dans cette éventualité lesquels ?

Toucher à la langue provoque des réactions, des tensions. Il est important de s'appuyer sur des recherches scientifiques, pour en connaître les résultats et ne pas rester sur des idées préconçues, de simples opinions.

Nous nous appuyons sur l'étude de Viviane Lalande, chercheuse française et québécoise.

D'abord, qu'est-ce que l'écriture inclusive, ou la langue inclusive ?

« Être plus inclusif, c'est avant tout refuser d'être excluant.

*Il existe de nombreuses méthodes pour une **meilleure diversité de la langue** : néologisme, épïcène ou encore doublet.»*

Arnaud Robert-Gorsse

sur site de correcteur orthographique MerciApp

Que ne sont-elles pas ?

Comme le pose Viviane Lalande : « *Notre langue a un biais masculin, préjudiciable aux femmes* ».

Si par ailleurs nous cherchons, non pas nécessairement le *féminisme*, mais au moins l'Égalité entre les femmes et les hommes, ou l'Universalisme, ce qui est une des préoccupations de l'Union rationaliste, et de nos partenaires à cet atelier, il nous faut repérer les enjeux de cette question, et analyser les solutions proposées.

Viviane Lalande nous propose une méthode scientifique d'analyse. en partant de la problématique ci- dessus :

Pour différencier les effets d'une langue « neutre au masculin », et d'une langue « inclusive » qui fait apparaître les femmes et les hommes conjointement, elle utilise, dans des situations diverses, une comparaison des deux cas suivants, juxtaposés:

- Le traditionnel « neutre au masculin » comparé avec le doublet homme / femme, ou
- le même traditionnel « neutre au masculin », comparé à une citation explicite des métiers, version féminine **et** version masculine associées conjointement.

Ces situations sont comparées, avec les méthodes utilisées, (pourcentages de réponses obtenues au sein de la population interrogée , ou temps d'interprétation du cerveau, mesuré par l'intermédiaire d'électrodes sur la tête)

Constatation : Les résultats sont significativement différents, suivant que les femmes sont, ou non, envisagées explicitement dans les questions posées.

Pouvons nous en conclure que **la langue inclusive** atténue ces problèmes ?

1. La re-féminisation des métiers
2. rédiger en langue « épïcène » (langue neutre, ne discriminant pas), ou « doublet »

(Notons que l'écriture – dont l'« écriture inclusive avec points médians » - n'apparaît pas dans ce panel d'expériences)

Présentation rapide de travaux scientifiques de Viviane Lalande, dans ces deux cas.

Elle montre par des exemples, des tests utilisés lors de recherches, l'impact mesuré du biais masculin de la langue.

Nous vous conseillons de suivre sa démarche sur son site www.scilabus.com : (en tapant simplement sur un moteur de recherche : « *scilabus / écriture inclusive* »)

Exemple 1 : Phrase posée à un groupe (groupe 1) :

- « citez tous les candidats, de droite ou de gauche, que vous verriez au poste de premier ministre »

à autre groupe (groupe 2):

- « citez tous les candidats / candidates, de droite ou de gauche, que vous verriez au poste de premier ministre »

Résultat pour chacun des groupes : 3 fois plus de femmes citées, dans le groupe 2 que dans le groupe 1

Viviane Lalande : « si on cite « candidate », ça ouvre une porte mentale qui permet de penser à l'autre moitié de la population ».

Exemple 2

2 phrases successives, et on demande au groupe test s'il y a une relation entre les deux phrases :

- Tous les infirmiers sont sortis de l'hôpital
- Du beau temps étant prévu, plusieurs femmes n'avaient pas de veste

Seulement 60 % de oui,

ou 2 phrases posées à deux groupes différents, munis d'électrodes au cerveau pour mesurer le temps de lecture de chaque personne :

- « Les étudiants sont allés à la cantine, parce que quelques unes des femmes avaient faim »
- « Les étudiants sont allés à la cantine, parce que quelques uns des hommes avaient faim »

600ms pour la lecture de la première phrase, contre 400ms pour la seconde

L'usage du masculin comme générique, (ou « neutre »), entraîne la formation inconsciente, automatique et spontanée d'une image mentale constituée d'hommes.

Cette étude montre que dans les pays à langue genrée, les inégalités hommes femmes sont plus grandes, tout autre paramètre identique par ailleurs.

Toute la question est donc de savoir si modifier notre langue se justifie.

La langue, comme nous l'avons vu plus tôt, a un impact important dans la société, elle porte l'idéologie d'une société, ses valeurs, elle agit sur les réactions des personnes.

Si nous avons la conviction que l'égalité entre les femmes et les hommes est importante, et si notre militantisme vers l'universalisme, dans d'autres situations, nous paraît important, alors la conclusion que nous pouvons en tirer, est que « *le jeu en vaut la chandelle!* »

Mais cela suppose de jouer l'efficacité pour y trouver des résultats, sans pour autant dénaturer notre langue, sans la rendre moins compréhensible, voire « moins belle »,

Nous pouvons emprunter la conclusion de Viviane Lalande, à savoir :

-Utiliser les doublons : tels que : *écrivain / écrivaines*

-Utiliser les formes de métiers au féminin, même s'il faut les rechercher dans les listes de mots du moyen âge, avant la récupération de l'Académie française (auteur / autrice par exemple) - ou utiliser des lexiques publiés par des pays francophones (Belgique, Canada, Suisse par le Canton de Vaud, etc..) (même pas la France!!)

- Employer des mots neutres

-Changer ses formulations, pour faire disparaître le genre :

(ex : au lieu de enfants, étrangers : *population enfantine ou étrangère*)

- **langue épïcène***

** Pratique d'écriture qui vise à assurer un équilibre dans la représentation des hommes et des femmes dans les textes.*

3.2. Pour l'écriture inclusive ou écriture à points médians ou points milieu... pourquoi pas ? ... Qu'en penser ?

Les seules recherches, assez rares, ne portent pas sur l'efficacité d'une « démasculinisation » de la langue, mais sur la lisibilité, la compréhension, l'esthétique.

De plus elle ne porte pas ou très peu sur l'oral. Elle ne tient pas compte de l'usage du neutre, (tout comme l'usage des doublons) qui est pourtant nécessaire dans tous les cas où l'absence de distinction masculin / féminin est importante (par exemple pour la « fonction » dans laquelle la distinction des genres n'a pas à intervenir: « le personnel soignant » n'a pas la même sens que « les infirmiers et les infirmières »).

N'affiche-t-elle pas une bonne conscience militante, mais qui risque de nous entraîner à l'inverse de nos objectifs, par des réactions négatives assez importantes dans la société ?

Peut être ne faut-il pas risquer d'y perdre , par les difficultés relevées vis à vis de la population enfantine ou étrangère, l'intérêt de notre participation active à la défense de l'universalisme.

3.3. Les autres pistes de la langue inclusive (« celle qui évite d'exclure! »), celles de la liste ci-dessus, non seulement n'ont pas cet inconvénient, toute personne peut jouer avec sa langue, finalement en l'enrichissant de mots différents, retrouvés dans des temps plus anciens, avec des expressions épïcènes (encore un nouveau mot ajouté au lexique!!), et de fait en enrichissant la langue par une plus grande variété de constructions des phrases : pour la rendre épïcène. (ex : les étudiants → la population étudiante, etc..)

Il nous faut maintenant remercier les personnes qui ont participé à cet atelier de réflexion, à la fois réflexion sur notre langue, mais aussi sur les valeurs universalistes que nous continuerons à défendre dans notre pays.

Remercier

- Viviane Lalande pour son travail passionnant. N'oubliez pas d'aller explorer son site [scilabus.com/ écriture inclusive](http://scilabus.com/écriture_inclusive)

- Eliane Viennot qui nous apprend beaucoup, par une étude très riche, mais nous apprend aussi que malheureusement, sur ce point là, ce n'est pas à l'Académie française que nous pouvons nous fier.

CONCLUSION: la langue « se fait » par tous ceux et celles qui la parlent, l'utilisent, la critiquent, l'aiment, etc.. par les habitudes prises par les uns et les autres, qui font évoluer la langue au fil du temps.

Si nous sommes convaincues et convaincus (*beaucoup d'hommes en sont aussi convaincus ... lâchons les stéréotypes!!*) que jouer la langue épïcène, les doublons, les métiers dits au féminin, et quelles que soient les formes choisies par tous et chacuneS, est une forme de jeu qui ne peut qu'enrichir notre langue... l'apprendre aux enfants, en les initiant à l'égalité... et le jeu avec la langue épïcène est créatif, sans que la langue ne soit perturbée... **beau programme, ..non ?**

Alors... peut être que le jeu en vaut la chandelle ! ...

Organisation de l'atelier : Michèle Talfer et Danièle Moutier
Rédaction du texte, Michèle Talfer

QUELQUES OUTILS :

Québec :

« Rédiger épïcène, à la portée de tous » du gouvernement québécois :

https://contenu.vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/articles_bdl/pdf_rtf/Aide-memoire_redaction_epicene.pdf

Canton de Vaud (suisse)

« - Pour écrire un texte (épïcène) remplaçant l'écriture inclusive.

&

- Principes de la liste des 2000 noms au masculin et féminin (destination, objectif, contenu, principes linguistiques, et une liste de mots. »

<https://www.vd.ch/guide-typo3/les-principes-de-redaction/redaction-egalitaire/2000-noms-au-masculin-et-au-feminin>

ELIANE VIENNOT ET VIVIANE LALANDE

Eliane Viennot

- est [professeuse](#) émérite de littérature de la Renaissance. Spécialiste de Marguerite de Valois et d'autres femmes d'Etat de la Renaissance, elle s'intéresse plus largement aux relations de pouvoir entre les sexes et à leur traitement historiographique sur la longue durée. Militante féministe depuis les années 1970, elle s'est notamment investie dans les campagnes pour le droit à l'avortement, pour la parité, et pour l'institutionnalisation des études féministes (ou «de genre»). Elle travaille également aux retrouvailles de la langue française avec l'usage du féminin.

Le prix Irène-Joliot-Curie est décerné en 2004, par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à Eliane Viennot, représentante de la SIEFAR (Société Internationale pour l'Etude des Femmes de l'Ancien Régime) qui fait connaître l'histoire des femmes par les études menées sur le sujet et la mise à disposition de la communauté des chercheurs, des travaux existants.



Elle travaille également aux retrouvailles de la langue française avec l'usage du féminin. (Le prix Irène-Joliot-Curie récompense depuis 2001 des femmes scientifiques qui se distinguent par la qualité de leurs recherches. il vise à promouvoir « la place des femmes dans la recherche et la technologie en France »).

- **Ouvrages de Éliane Viennot :**

NON LE MASCULIN NE L'EMPORTE PAS SUR LE FEMININ ! Petite histoire des résistances de la langue française - Editions iXe, 2014, 2017, nouvelle édition 2022

Depuis sa publication, en 2014, ce petit livre a largement contribué à légitimer les efforts visant à rendre la langue française plus souple, plus inclusive, plus égalitaire. Les puristes qui s'alarment de ces avancées ont perdu du terrain. Leurs digues se fissurent, leurs cris d'effroi les ridiculisent (qui faut-il pour entendre “vaine” dans *écrivaine*, et pas “vain” dans *écrivain*?), leurs «il faut dire» et «cela ne se dit pas» ne font plus autorité. Simple et accessible.

LE LANGAGE INCLUSIF POURQUOI ? COMMENT ? : Eliane Viennot- Editions iXe, 2018

« **L'ACADÉMIE CONTRE LA LANGUE FRANÇAISE** » Editions iXe, 2016

Eliane Viennot, Maria Candea, Yannick Chevalier, Sylvia Duverger, Anne-Marie Houdebine.

Viviane Lalande :

- **Parcours académique.**

Après un diplôme d'ingénieure en génie mécanique à l'université de technologie de Belfort-Montbéliard en 2010, Viviane Lalande obtient une maîtrise recherche (l'équivalent d'un master selon le système québécois) en génie biomédical ainsi qu'un doctorat en génie mécanique spécialisé en biomécanique de Polytechnique Montréal.



Elle reçoit le 1er prix lors de la première édition du concours « *Ma thèse en 180 secondes* » en 2012.

Viviane Lalande est une vulgarisatrice scientifique issue du monde académique et vidéaste web française.

Elle est lauréate du prix Jean Perrin 2021 pour son travail « original dans le paysage de la vulgarisation scientifique en physique et biologie ».

Du 11 au 14 novembre 2019, elle participe à un programme avec l'Ambassade de France au Canada visant à faire de l'éducation aux médias auprès de jeunes scolarisés.

Elle est connue pour être la créatrice de la chaîne YouTube **Scilabus**, sur laquelle elle parle de sujets variés autour de la science. Elle est également à l'origine de la chaîne secondaire Sci+, où elle donne des conseils en matière de communication.

Site web www.scilabus.com

« *Le monde a des racines carrées* » - 2018 - Viviane Lalande -Editions de l'Homme.

Cet ouvrage vise à montrer à quel point la science et les mathématiques sont présents dans notre quotidien, pour susciter l'intérêt scientifique des lecteurs .